



AVOCATS SANS FRONTIÈRES
France

Là où la défense n'a plus la parole

NOTRE CATALOGUE DE FORMATIONS 2023



Référentiel National Qualité

Audité par
BUREAU VERITAS
Certification



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Mis à jour le 21 avril 2023

ASF FRANCE

En 2023, Avocats Sans Frontières France fête ses **25 ans** :

- 25 années à fournir une **assistance juridique et judiciaire** aux avocats et défenseurs des droits humains menacés, ainsi qu'aux personnes en situation de vulnérabilité.
- 25 années à promouvoir le respect des **droits humains** et de l'**Etat de droit** dans le monde
- 25 années à renforcer le **pouvoir d'agir des acteurs locaux**, à travers nos formations juridiques, nos études, et le développement du travail en réseau

Or la formation est au cœur de cette 3ème mission, puisque le pouvoir d'agir et l'autonomie passent nécessairement par une **montée en compétences des acteurs de la justice**.

Fort de cette **expérience internationale tout terrain**, certifié **Qualiopi** pour ses actions de formation, ASF France propose des **prestations sur mesure** pour des groupes désireux de renforcer leurs compétences en matière de **droit des personnes vulnérables** avec une perspective internationale.

Comme nos formations sont toutes assurées par des **expert-e-s bénévoles**, l'intégralité des revenus des formations sert à **financer l'association et son action** dans le monde. C'est pourquoi, se former avec ASF France, c'est aussi nous donner les moyens d'agir **là où la défense n'a pas la parole**.



Matthieu BAGARD
Président d'Avocats Sans Frontières France

SOMMAIRE

<u>Offre thématique</u>	<u>page 1</u>
<u>En suivant nos formations, vous soutenez nos actions !</u>	<u>page 2</u>
<u>Présentation du service formation</u>	<u>page 3</u>
<u>Nos intervenants formateurs</u>	<u>page 4</u>
<u>Le droit d'asile</u>	<u>page 5</u>
<u>Les droits des victimes de VBG</u>	<u>page 6</u>
<u>Les droits des personnes privées de liberté</u>	<u>page 7</u>
<u>La défense des victimes devant la CPI</u>	<u>page 8</u>
<u>La défense des accusés devant la CPI</u>	<u>page 9</u>
<u>Formation de formateur</u>	<u>page 10</u>
<u>Informations pratiques</u>	<u>page 11</u>



DROIT D'ASILE



DROITS
DES FEMMES
VICTIMES DE VBG



DROITS
DES PERSONNES
PRIVEES DE LIBERTE



DÉFENSE DES
VICTIMES
DEVANT LA CPI



DÉFENSE DES
ACCUSÉS
DEVANT LA CPI



FORMATION DE
FORMATEURS

N'hésitez pas à nous demander des thématiques supplémentaires, comme les droits des mineurs isolés, la défense des personnes vulnérables, la défense d'urgence, droits humains et RSE, Droit et environnement, etc.

EN SUIVANT NOS FORMATIONS, VOUS SOUTENEZ NOS ACTIONS !

À travers ses actions, ASF France contribue à l'atteinte de **5 des 17 objectifs** de développement durable



En **2022** nos activités en **Afrique**, en **Grèce** et en **Haïti** ont touché **6345 bénéficiaires** :

- **4539 personnes** ont été **sensibilisées**
- **823 acteurs locaux** ont suivi nos **formations** (professionnels du droit, fonctionnaires du système pénal, défenseurs des droits humains et acteurs des media numériques)
- **748 personnes** vulnérables ont reçu une **prise en charge judiciaire** gratuite (demandeurs d'asile, victimes de violences basées sur le genre (VBG), personnes privées de liberté, victimes de torture)
- **235 acteurs politiques** ont suivi nos activités de **plaidoyer**

En **2023**, nous poursuivons la majorité de nos projets et nous en démarrons de nouveaux, en faveur des causes suivantes :

- Les droits des activistes de l'**espace numérique**, des **victimes de torture** et des **enfants** au **Nigeria**
- Les droits des demandeurs d'**asile** en **Grèce**
- Les droits des **personnes privées de liberté** en **Haïti**
- Les droits des **personnes vulnérables** en **Guinée**
- Le pouvoir d'agir des **media numériques** en **Guinée** et en **Côte d'Ivoire**

En choisissant de suivre une de nos formations, de mettre en place une conférence ou de confier une mission de conseil à nos intervenants volontaires experts, **vous soutenez ces projets**

Pour en savoir plus, consultez notre [plan d'action 2023 en ligne](#)



MERCI DE FAIRE CE CHOIX ENGAGÉ À NOS CÔTÉS,
COMME NOS NOMBREUX PARTENAIRES

BAILLEURS ET PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES PRIVÉS



ORGANISATIONS ET CABINETS D'AVOCATS



DES FORMATIONS SUR MESURE POUR REPENDRE A VOS BESOINS SPECIFIQUES



**Formateurs experts et
méthodes reconnues**



+ de 25 ans d'expérience

NOTRE PÉDAGOGIE

Nos formateurs utilisent des méthodes pédagogiques **dynamiques et interactives**, qui permettent aux apprenants d'optimiser l'acquisition des savoirs et des savoir-faire. Les formations proposées alternent **théorie et pratique**, avec des outils favorisant l'**échange d'expériences**. Les mises en situation et les échanges de pratiques sont privilégiés pour permettre aux participants de repartir avec des éléments et des outils concrets à mettre en œuvre à l'issue de la formation. Un dossier est remis à l'issue de la formation. Des **évaluations des acquis et de la satisfaction** sont prévues.

UNE QUALITÉ RECONNUE

Notre organisme de formation intervient en France auprès des **Barreaux, des centres de formation, des écoles d'avocats**, ainsi qu'à l'étranger dans des juridictions pénales internationales telles que la Cour Pénale Internationale (**CPI**). Nos formations sont soutenues par la coopération internationale des États et leurs organisations telles les **Nations unies et l'Union européenne**.

Référencé sur **Datadock**, notre organisme s'est aussi vu délivrer la certification **Qualiopi** au titre de ses actions de formation. Elles sont donc susceptibles d'être prises en charge par les opérateurs de compétences (**OPCO**) ou le Fonds interprofessionnel de formation des professionnels libéraux (**FIF PL**). Elles peuvent aussi être éligibles au **crédit d'impôt formation** pour les dirigeants d'entreprises.

À QUI S'ADRESSENT NOS FORMATIONS ?

- Aux **avocats** et **praticiens du droit** confrontés à des questions juridiques inédites liées à la défense d'accusés et de victimes devant des juridictions nationales ou internationales
- Aux **étudiants**, universitaires qui veulent développer leurs compétences sur des approches juridiques spécifiques à la défense des droits humains
- Aux **associations, ONG, entreprises et institutions** qui souhaitent acquérir, développer et transmettre une approche concrète et engagée de la culture des droits humains

**Le service formation d'ASF France est à votre disposition
pour construire avec vous une formation adaptée à vos besoins.**

CHIFFRES CLES 2022*

*Bilan des formations ASF France réalisées en France en 2022

100% des formations juridiques **homologuées** par le Conseil National des Barreaux (**CNB**) et donc éligibles à la formation continue obligatoire des avocats.

Taux de **satisfaction** des apprenants de **86%**.

TÉMOIGNAGE

« Les clefs que l'on nous a données permettent de faire son propre cheminement juridique et personnel pour approfondir les notions par la suite. (...) J'en profite pour vous dire un grand merci. C'est essentiel et complexe à la fois d'aborder sous l'angle juridique ces questions très humaines. »

Témoignage anonyme à la sortie de notre formation sur le droit d'asile

Nos intervenants formateurs sont des praticiens **engagés bénévolement** dans notre association. Ils constituent un **réseau unique d'experts, acteurs du terrain, praticiens du droit** (avocats, magistrats, juristes, membres d'institutions partenaires ou d'ONG), réunissant un **haut niveau de compétences techniques et méthodologiques**. Par leur engagement au sein d'ASF France, nos formateurs contribuent à notre mission en transmettant **leur savoir et leur expertise dans le domaine de la défense des droits humains**. Ils permettent, grâce aux formations qu'ils dispensent, le financement des actions d'ASF France. Tous nos intervenants sont **formés à des méthodes pédagogiques spécifiques, dynamiques et interactives** permettant une réelle montée en compétences et en efficacité.

Tous nos formateurs sont accompagnés par les 7 membres de la **Commission Formation** d'ASF France:



Me Constance
MAINIER SCHALL



Me Ivan
PANEFF



Marie-José
CANTIER-HERRMANN



Me Raphaël
BALLOUL



Me Pauline
TUBIANA



Me Françoise
FRAIGNEAU



Me Henri NAYRAL
DE PUYBUSQUE

LE DROIT D'ASILE ET LE PARCOURS DU DEMANDEUR EN FRANCE ET DANS L'ESPACE EUROPEEN



OBJECTIFS

A la fin de la formation, les participants auront les compétences essentielles pour appréhender les enjeux de la demande d'asile en France et dans l'espace européen.



PROGRAMME

// L'arrivée sur le territoire européen

// La demande d'asile

// La détermination de l'Etat membre responsable et la contestation du renvoi vers un autre membre du règlement Dublin III

// Les droits du demandeur

// La contestation du refus

// Le statut du réfugié et la situation de l'étranger débouté

METHODOLOGIE

Méthodes interactives, cas pratiques et mises en situation pour les phases contentieuses. Travaux en groupe et jeux de rôles.

EVALUATION

Evaluation des acquis et de la satisfaction de l'apprenant à travers des questionnaires et des cas pratiques à différents moments de la formation. Les cas pratiques permettront de mesurer la maîtrise du contenu de la formation par l'apprenant et sa capacité à situer le demandeur d'asile dans son parcours, à l'orienter et à le conseiller.

INFORMATION PRATIQUE

Durée, dates et lieux :

au choix du
commanditaire

Public cible :

- Professionnels du droit et, plus largement, des organisations de défense des personnes demandant l'asile
- Etudiants en droit

Prérequis: aucun

Tarif référentiel :

150€/h

Durée, dates et lieux :

au choix du
commanditaire

Public cible :

- Professionnels du droit
et, plus largement, des
organisations de
défense des droits des
femmes victimes de
violences basées sur le
genre
- Etudiants en droit

Prérequis: aucun

Tarif référentiel :

150€/h

LES DROITS DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG)



OBJECTIFS

A la fin de la formation, les participants auront les compétences essentielles pour appréhender la défense, l'assistance et l'accompagnement efficace des victimes de VBG.



PROGRAMME

- // Les VBG et les mesures d'accompagnement des victimes
- // Les normes internationales, régionales et nationales régissant le droit des victimes de VBG
- // Les juridictions compétentes et les recours contentieux pouvant être mis en œuvre, tant en droit national que régional
- // Les mesures de protection avant la phase contentieuse
- // La procédure contentieuse pour une défense efficace des victimes de VBG

METHODOLOGIE

Méthodes interactives, cas pratiques et mises en situation pour les phases contentieuses. Travaux en groupe et jeux de rôles.

EVALUATION

Evaluation des acquis et de la satisfaction de l'apprenant à travers des questionnaires et des cas pratiques à différents moments de la formation.

LES DROITS DES PERSONNES PRIVEES DE LIBERTE



OBJECTIFS

A la fin de la formation, les participants auront les compétences essentielles pour appréhender la protection des droits des personnes dans les lieux privatifs de liberté grâce à l'utilisation des textes nationaux et internationaux.



PROGRAMME

- // Les droits essentiels des personnes privées de liberté à travers les textes nationaux et internationaux
- // Les personnes vulnérables dans les lieux privatifs de liberté
- // Les atteintes à la dignité dans les lieux privatifs de liberté
- // Echange d'expériences sur les difficultés rencontrées
- // Le recours au Contrôleur Général des lieux de privation de liberté et au Défenseur des droits.

METHODOLOGIE

Méthodes interactives, cas pratiques et mises en situation pour les phases contentieuses. Travaux en groupe et jeux de rôles.

EVALUATION

Evaluation des acquis et de la satisfaction de l'apprenant à travers des questionnaires et des cas pratiques à différents moments de la formation.

INFORMATION PRATIQUE

Durée, dates et lieux :

au choix du
commanditaire

Public cible :

- Professionnels du droit et, plus largement, des organisations de défense des droits des personnes privées de liberté en France et dans le monde.
- Etudiants en droit

Prérequis: aucun

Tarif référentiel :

150€/h

INFORMATION PRATIQUE

Durée, dates et lieux :

au choix du
commanditaire

Public cible:

Professionnels du droit
et, plus largement, de la
défense devant la CPI,
ainsi que les étudiants
en droit international.

Prérequis: aucun

Tarif référentiel :
150€/h

LA DÉFENSE DES VICTIMES DEVANT LA COUR PENALE INTERNATIONALE (CPI)



OBJECTIFS

A la fin de la formation, les participants auront les compétences essentielles pour fournir aux victimes une assistance et une représentation efficace devant la CPI, garantissant la prise en compte de leur rôle et de leurs droits.



PROGRAMME

Les fondamentaux

// Identifier et définir les victimes de crimes relevant de la CPI
// Déterminer et lister les droits des victimes : la question de l'appréciation de la notion faite par les chambres conditions pour être autorisé à faire valoir ses droits de victimes devant la CPI.

Le renforcement

// Maîtriser la mise en œuvre de l'assistance et de la représentation des victimes devant la CPI : principes de choix d'un représentant légal / l'articulation avec le rôle du bureau du Conseil public pour les victimes.
// Evaluer et maîtriser l'articulation de l'intervention des victimes avec la défense de l'accusé et le travail du bureau du Procureur.

METHODOLOGIE

Méthodes interactives, cas pratiques et mises en situation pour les phases contentieuses. Travaux en groupe et jeux de rôles.

EVALUATION

Evaluation des acquis et de la satisfaction de l'apprenant à travers des questionnaires et des cas pratiques à différents moments de la formation.

LA DEFENSE DES ACCUSES DEVANT LA COUR PENALE INTERNATIONALE (CPI)



OBJECTIFS

A la fin de la formation, les participants auront utilisé les outils pertinents pour fournir aux accusés une assistance et une représentation efficace devant la CPI, garantissant la prise en compte de leur rôle et de leurs droits.



PROGRAMME

A partir d'un cas pratique, nous étudierons :

- La compétence de la Cour
- La complémentarité
- La recevabilité de l'affaire
- La qualification juridique des faits reprochés au suspect.
- Les modes de responsabilité.
- La procédure - mandat d'arrêt - chambre préliminaire, puis la procédure de jugement.

METHODOLOGIE

Méthodes interactives, cas pratiques et mises en situation pour les phases contentieuses. Travaux en groupe et jeux de rôles.

EVALUATION

Evaluation des acquis et de la satisfaction de l'apprenant à travers des questionnaires et des cas pratiques à différents moments de la formation.

INFORMATION PRATIQUE

Durée, dates et lieux : au choix du commanditaire

Public cible:

Professionnels de la défense devant la CPI et, plus largement, les professionnels du droit, ainsi que les étudiants en droit international.

Prérequis: Aucun

Tarif référentiel : 150€/h

Durée, dates, lieux : au choix du commanditaire

Public cible : professionnels du droit

Prérequis : Aucun

Tarif référentiel : 150€/h

FORMATION DE FORMATEUR ENTRE PAIRS

OBJECTIFS

A la fin de la formation, les participants auront les compétences essentielles pour concevoir et animer des formations dans leurs domaines de spécialités en cohérence avec les projets d'ASF France.



PROGRAMME

Les fondamentaux de la formation d'adultes

// Concevoir, préparer l'animation d'un programme de formation adapté à des publics divers en France et à l'étranger

// S'approprier la démarche, les méthodes et les outils de la transmission de savoir faire

// Développer sa capacité d'animation (présentiel)

Le renforcement de la formation d'adultes

// Améliorer la cohérence et la dynamique de la progression pédagogique

// Optimiser l'utilisation des différentes méthodes actives et directives

// Coanimer, gérer les groupes difficiles, travailler avec un interprète

METHODOLOGIE

Études de cas, exposés et mises en situation. Alternance de travaux en petits et grands groupes. Remise du guide du formateur.

EVALUATION

Evaluation des acquis et de la satisfaction de l'apprenant à travers des questionnaires et des cas pratiques à différents moments de la formation.



POUR PASSER COMMANDE, DEMANDER UN RENSEIGNEMENT OU FAIRE UNE RECLAMATION

Veillez contacter M. Matthias COUGNAUD à l'adresse formations@avocatssansfrontieres-france.org ou par téléphone au 05 34 31 17 83.

ACCESSIBILITE

Si des apprenants ont un **handicap** ou des **besoins spécifiques** pour suivre nos formations, n'hésitez pas à nous demander un entretien pour étudier les **aménagements possibles** des formations notre référent handicap M. Matthias COUGNAUD (05 34 31 17 83; formations@avocatssansfrontieres-france.org). Vous pouvez également consulter notre livret d'accueil pour les PSH en cliquant [ici](#).

TARIF DE REFERENCE

150€ par heure de formation

REGISTRES ADMINISTRATIFS

N° de SIRET: 420 273 203 00018

N° organisme de formation: 73 310 550 631

Conditions générales de vente (CGV) : [A consulter en ligne.](#)

Règlement intérieur: [A consulter en ligne.](#)

**Le service formation d'ASF France est à votre disposition
pour construire avec vous une formation adaptée à vos besoins.**

CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT :

Tél : 05 34 31 17 83

Courriel : formations@avocatssansfrontieres-france.org



AVOCATS SANS FRONTIERES
France

**EN SUIVANT NOS FORMATIONS,
VOUS SOUTENEZ NOS ACTIONS !**

“ Soutenir ASF France, c’est soutenir le combat pour les justes causes, celles où se joue la liberté et parfois la vie. ”
ROBERT BADINTER

CONTACTS

Avocats Sans Frontières France
13 rue des Fleurs - 31000 Toulouse
+33 (0)5 34 31 17 83
formations@avocatssansfrontieres-france.org
www.avocatssansfrontieres-france.org



Rédaction et conception graphique: Matthias COUGNAUD

Couverture: Marie RABIER, Julia QUIMENE, Lucas MARTINEZ, Mathilde BARDON, Laurie ECHOUAFNI, Louna SIEURAC PATINO, Maëlia LABORDE-MOURET